

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – CYCLE DE MOBILITÉ 2025-12

DÉCISION POUR LE POSTE POURVU

La date d'affectation de principe est le 1^{er} avril 2026 pour les candidat(e)s internes.

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.

Le service devra faire connaître le 5 mars 2026, dernier délai, la demande de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'accord tripartite signé par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e)).

POSTE			CANDIDATE RETENUE		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom de la candidate	Corps	Service d'origine
DREAL AURA					
	Assistant(e) cellule Sous Sol Déchets Air et Santé	16346C0736	SOUNDIRAM Smita	AAP2	MATTE

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :

- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>

- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon,

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Le directeur régional délégué



Signature numérique
de Renaud DURAND
renaud.durand
Date : 2026.02.16
17:45:54 +01'00'

Renaud DURAND